

# FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

---

## COMPTE-RENDU

### REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 18 décembre 2014, à 14 h 00  
en Mairie de Saint Martin d'Uriage

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

### Points à l'ordre du jour

<b>1 ACCUEIL PAR LA MAIRIE DE ST MARTIN D'URIAGE</b> -----	<b>5</b>
<b>2 VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION</b> -----	<b>5</b>
2.1 Budgets prévisionnels 2014 et 2015 de la FAI -----	5
2.2 Bilan du contrôle de l'ASP de novembre 2014 -----	8
2.3 Événements 2015 de l'Association (AG, salon des entrepreneurs et journée des alpagistes) -----	8
2.4 Point sur le fonctionnement des commissions de la FAI -----	9
2.5 Organisation de la réécriture du projet Associatif de la FAI -----	9
<b>3 SERVICES AUX ADHERENTS</b> -----	<b>9</b>
3.1 Validation des propositions de priorisation des projets d'améliorations pastorales à présenter au financement du Conseil Général -----	9
3.2 Devenir des crédits dédiés aux améliorations pastorales, Ligne du Conseil Général et règlement d'exemption, Financements FEADER 7.61 -----	10
3.3 Premiers éléments de bilan des Plans Pastoraux Territoriaux et repositionnement dès 2015 -----	10
3.4 Bilan des candidatures PAEc -----	11
3.5 Structuration des collaborations Régionale et massif des Services pastoraux -----	11
3.6 Equipe d'intervention pastorale en situations difficiles -----	11

**4 QUESTIONS DIVERSES-----12**

**4.1 Participation de Vincent Charrière au CA de la FAI en tant que Berger -----12**

# Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 18 décembre 2014

## **1 ACCUEIL PAR LA MAIRIE DE ST MARTIN D'URIAGE**

## **2 VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION**

### **2.1 Budgets prévisionnels 2014 et 2015 de la FAI**

*Clôture Comptable 2014* : Le Conseil d'Administration valide le principe d'affectation sur l'exercice 2014 d'une provision relative aux 13èmes mois de l'année en cours, afin de corriger l'anomalie de décalage qui avait cours auparavant. L'équipe technique fera le point sur les bases de calcul.

*Budget Prévisionnel 2015* : le Conseil d'Administration valide le Budget Prévisionnel et mandate le Président et l'équipe technique pour mobiliser les financements nécessaires à la conduite des projets, et valide la part d'autofinancement à affecter à chacun de ces projets.

Le CA décide d'adhérer à l'Association IBCM et prendra la cotisation à 10 € avec voie délibérative.

Afin de remplacer Véronique SAVIOZ sur le poste de comptabilité, devant l'importance de ne pas prendre du retard dans la période de clôture des comptes, le CA valide le principe d'un remplacement à temps plein. Le temps restant après les tâches de comptabilité-gestion sera affecté à des missions de renfort de l'équipe technique.

Le CA de la FAI est favorable à la démarche liée à la coopération internationale en lien avec les collectivités et se tient attentif à l'avancée de ce projet d'autant qu'il est de nature à renforcer les partenariats avec la Chambre d'Agriculture. Cette action devra rester dans le cadre du projet associatif de la FAI et des capacités d'autofinancement. L'équipe technique reste mobilisée sur ce projet et la recherche de moyens pour y parvenir.

Le Conseil d'Administration valide la grille des prix de journée proposée.

### **2.2 Bilan du contrôle de l'ASP de novembre 2014**

Le contrôle réalisé par l'agent de l'ASP et les très bons résultats montre tout l'intérêt de conserver une bonne rigueur dans la gestion des dossiers de projets. L'outil mis en place et maintenu par Véronique BORDEL montre toute son efficacité, il est à maintenir et à développer, il est vital dans le fonctionnement de la structure.

### **2.3 Événements 2015 de l'Association (AG, salon des entrepreneurs et journée des alpagistes)**

*Organisation de l'Assemblée Générale 2015 et du CA d'arrêté des comptes* : Le CA mandate l'équipe de la FAI qui est chargée de contacter les collectivités partenaires pour l'accueil de l'Assemblée Générale 2015 de la FAI. Le CA d'arrêté des comptes pourrait se tenir à la Combe de Lancey, Florent SALVI prendra les premiers contacts.

*Salon des entrepreneurs* : Le CA maintient le principe du salon, le coût de la participation et propose qu'un flyeur de présentation soit réalisé et adressé avec la convocation.

*Journée des Alpagistes 2015* : Le CA maintient le principe de la journée et de sa date et l'équipe technique fera des propositions en vue de l'organisation d'un « concours d'alpage » sur le thème de la manipulation des animaux en alpage

### **2.4 Point sur le fonctionnement des commissions de la FAI**

*Commissions de la FAI* : Le CA considère que les commissions conviennent aux actions en cours et permettent de traiter des sujets dont se saisit la Fédération des Alpagnes. En revanche, dans le cadre de la réécriture du projet associatif, il faudra également en redéfinir les missions et manières de travailler.

*Conseil de Développement de la Communauté de Communes Le Grésivaudan* : La candidature proposée est celle de Baptiste NETTIER, excusé pour ce CA. Au préalable, Bruno CARAGUEL doit vérifier avec le VP de la CCPG que sa candidature au Conseil de Développement soit recevable, dans la mesure où il n'habite pas dans le Grésivaudan.

### **2.5 Organisation de la réécriture du projet Associatif de la FAI**

Afin de conduire la rédaction du nouveau projet associatif à partir du bilan du précédent, le CA est d'accord pour mobiliser un intervenant extérieur si les moyens le permettent. Il mandate le Président et Baptiste NETTIER et l'équipe technique pour organiser un séminaire de bilan avant l'AG, rendre compte aux adhérents de ce bilan et

des perspectives lors de l'AG 2015. La rédaction sera formalisée pour la fin de l'année 2015. Ce sera également l'occasion de mobiliser de nouveaux administrateurs.

### **3 SERVICES AUX ADHERENTS**

#### **3.1 Validation des propositions de priorisation des projets d'améliorations pastorales à présenter au financement du Conseil Général**

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la liste des projets présentés par les GP et les AFP. Elle en valide le contenu. Dans la mesure où la liste des projets est supérieure à la capacité de financement de cette ligne du CGI, il convient de prioriser comme ce qui a été proposé par la Commission des Améliorations Pastorales.

#### **3.2 Devenir des crédits dédiés aux améliorations pastorales, Ligne du Conseil Général et règlement d'exemption, Financements FEADER 7.61**

Règlement d'exemption pour la ligne du Conseil Général dédiée aux Améliorations pastorales : Le Conseil d'Administration prend note de la décision du CGI d'entreprendre les démarches relatives à l'exemption pour la période 2015-2020, précieuse pour les projets portés par les GP et les AFP ; décision qui souligne l'engagement du CGI en faveur des porteurs de projet en alpage.

Les lignes du FEADER dédiées aux améliorations pastorales sont maintenues, mais leur éligibilité reste à préciser et il convient de ne pas prendre de retard, des dossiers sont déjà en attente.

#### **3.3 Premiers éléments de bilan des Plans Pastoraux Territoriaux et repositionnement dès 2015**

Poursuite des PPT : La plus grande partie des territoires pastoraux Isérois ont à renouveler en 2015, s'ils le souhaitent, leurs candidatures PPT, en se manifestant auprès de la Région Rhône Alpes par une lettre d'intention de candidature.

#### **3.4 Bilan des candidatures PAEc**

Les réponses aux candidatures des PAEc prévues le 16 décembre 2014 sont reportées au 22 janvier 2015. La FAI reste en attente des réponses au courrier du Président de la FAI relatif à la mise à l'étude de nouveaux plafonds.

Pour fin janvier 2015, l'équipe technique de la FAI rencontrera la DDT et le CGI afin d'organiser le travail de contractualisation.

#### **3.5 Structuration des collaborations Régionale et massif des Services pastoraux**

Mise en place du Réseau Pastoral Rhônalpin : Le CA propose de reconduire la participation de Denis REBREYEND et Baptiste NETTIER dans le suivi de cette action en 2015 et leur donne mandat pour engager la FAI dans la démarche de structuration qui se met concrètement en place.

#### **3.6 Equipe d'intervention pastorale en situations difficiles**

La question qui se pose est de savoir jusque dans quel cadre l'intervention peut être conduite. Sur la question des urgences, le CA est unanime pour intervenir. Sur les interventions de police, le CA reste en attente de cadrer les partenariats. Pour le CA, il faut être clair sur les conditions d'intervention et les prises de responsabilité. Les actions doivent être conduites sous la responsabilité du commanditaire et au maximum dans la prévention.

### **4 QUESTIONS DIVERSES**

#### **4.1 Participation de Vincent Charrière au CA de la FAI en tant que Berger**

Le CA intègre la demande de Vincent et trouvera de nouvelles manières de contribuer aux travaux du CA de la FAI et lui permettre ainsi d'agir, mais pas au titre des bergers. La posture de représentation des gestionnaires de gîte d'alpage pourrait convenir.

# Compte Rendu

## Conseil d'Administration du 18 décembre 2014

### en Mairie de Saint Martin d'Uriage

#### **1 ACCUEIL PAR LA MAIRIE DE ST MARTIN D'URIAGE**

Paul DAUPHIN, Adjoint, a le plaisir d'accueillir les Membres du Conseil d'Administration, et propose de donner quelques éléments de connaissance et de compréhension de la Commune de St Martin d'Uriage.

Elle possède une surface de 3600 Ha, dont 2400 Ha en zones naturelles (la moitié en forêt communale), 750 Ha en zone agricole et 450 Ha en espace urbain.

Au cours du mandat précédent, un travail d'inventaire des parcelles et des modes d'exploitation a été fait, afin de déterminer les usages et de les cartographier. Environ 20 Ha de terres seraient en friche et repreneables à des fins agricoles par les agriculteurs de la commune et des environs.

Dans les évolutions agricoles récentes, il apparaît que beaucoup de parcelles sont à présent utilisées pour les chevaux de loisir avec une vraie concurrence foncière et fourragère avec les agriculteurs.

La commune compte 15 agriculteurs environ, dont 2 seulement à titre principal, les autres étant pluriactifs. Un vrai dynamisme peut être observé, il est lié aux marchés fermiers, une AMAP, les sites internet et le bouche à oreille.

Selon Paul DAUPHIN, le foncier manque aux agriculteurs de Belledonne, mais les débouchés des produits sont facilités par la clientèle qui est très intéressée par le principe de consommer des produits locaux. Les habitants sont pour lui très attachés à l'agriculture et aux alpages.

40 agriculteurs exploitent les terres de la commune, un alpagiste. Le PPT a permis de ré-ouvrir 2 Ha sous le château, actuellement pâturés pas des ovins avant de monter en alpage.

Paul DAUPHIN souligne qu'il connaît la FAI aussi dans le cadre de l'Espace Belledonne, avec les différentes actions du PPT dont celles du Plan "Agrifaune", et invite à continuer dans ce cadre.

Il souhaite un bon Conseil d'Administration, et de belles décisions.

Denis REBREYEND le remercie pour l'accueil de la commune qui est effectif depuis la Commission "Améliorations Pastorales" tenue le matin même ainsi que pour l'accueil de ce CA. Il rappelle le principe de déplacement du Conseil d'Administration dans les communes de montagne, afin de faire davantage connaissance et de mieux faire circuler les informations et de faciliter la participation aux décisions.

Denis REBREYEND remercie la Commune de Saint Martin d'Uriage pour son accueil, et ouvre le Conseil d'Administration.

#### **2 VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION**

##### **2.1 Budgets prévisionnels 2014 et 2015 de la FAI**

###### 2.1.1 Prévisionnel de clôture comptable 2014

Le prévisionnel de clôture comptable au 31 décembre 2014 (cf. en annexe) laisse apparaître un excédent, compte-tenu du point suivant :

###### Produits 2014 :

- Budget des Assistances Techniques aux Maîtres d'Ouvrage : la clôture comptable pourrait intégrer un volume de facturation important. En effet, la sur-programmation des améliorations pastorales en 2013 (qui représentait jusqu'à 1,5 du volume habituel en raison de la fermeture de l'accès au FEADER en avril 2013) et les délais de caducité de ces crédits (avril 2015) impliquent la facturation de tous les soldes de la rémunération des assistances techniques, dont une partie pourrait toutefois faire l'objet d'un report sur l'exercice suivant.

###### Charges 2014 :

- Elles intègrent les coûts des CDD de l'automne venus en appui de l'équipe permanente et en remplacement de Véronique Savioz en arrêt longue maladie.

- Globalement les charges de structure seront probablement à la baisse, notamment les charges financières proches de zéro en 2014.

- La prévision de clôture comptable peut permettre de corriger une anomalie concernant les coûts salariaux : en effet, il y a quelques années en arrière, compte-tenu des difficultés financières, et avec l'accord des salariés, le versement des 13<sup>ème</sup> mois avait été décalé sur l'exercice suivant, permettant de réduire le volume des coûts salariaux cette année là (ce volume financier représente en fait une partie du déficit de l'époque, qui n'était de fait pas clairement identifié). Depuis, le décalage est reproduit chaque année.

Pour finaliser l'assainissement des comptes, il faudrait prévoir l'affectation sur l'exercice 2014 d'une provision relative aux 13èmes mois de l'année en cours. Cette provision n'est pas actuellement inscrite dans le prévisionnel.

*Clôture Comptable 2014 : Le Conseil d'Administration valide le principe d'affectation sur l'exercice 2014 d'une provision relative aux 13èmes mois de l'année en cours, afin de corriger l'anomalie de décalage qui avait cours auparavant. L'équipe technique fera le point sur les bases de calcul.*

### 2.1.2 Perspectives Budget Prévisionnel 2015

Le Budget Prévisionnel de 2015 est présenté, en rappelant les différents postes et en décrivant les nouveaux projets (cf. en annexe).

Charges 2015 : les coûts salariaux intègrent le congé sans solde probable de Julien Vilmant (renouvellement de son emploi de berger de mai à septembre) et son remplacement, le remplacement de Véronique Savioz en janvier-février (retour prévu le 4 mars 2015), ainsi qu'un budget pour 2 mois de renfort éventuel de l'équipe technique sous forme de CDD.

Produits 2015 : sont à ce jour soumis à de grandes incertitudes.

*Budget Prévisionnel 2015 : le Conseil d'Administration valide le Budget Prévisionnel et mandate le Président et l'équipe technique pour mobiliser les financements nécessaires à la conduite des projets, et valide la part d'autofinancement à affecter à chacun de ces projets.*

### 2.1.3 Adhésion à l'association IBCM

Sur l'alpage de Combe Madame, le projet expérimental d'offre de compensation en matière de biodiversité initié par EDF est depuis l'origine construit en lien étroit avec les services de l'état (MEDDE, DREAL). Il a été également conçu en concertation avec les collectivités (et en particulier la commune de La Ferrière), aménageurs, agriculteurs, associations, scientifiques.

L'organisation (la gouvernance, la conduite des actions) est assurée par l'Association "Initiative et Biodiversité Combe Madame". Comme pour toute association, la participation à la vie de ce projet est liée au fait d'y être adhérent. Le montant de la cotisation en qualité de membre actif avec voix délibérative est de 10 € pour l'année 2015.

*Le CA décide d'adhérer à l'Association IBCM et prendra la cotisation à 10 € avec voie délibérative.*

### 2.1.4 Composition de l'équipe de la FAI

L'arrêt maladie de Véronique SAVIOZ se poursuit jusqu'au 4 mars 2015. Elle occupe un ½ temps sur des missions de comptabilité et de gestion de la FAI, elle assure également le secrétariat technique des formations. Son absence depuis le 19 septembre 2014 se prolongeant, des solutions de remplacement ont été trouvées en proposant à Juliette FORTUNIER (ancienne stagiaire été 2014) un contrat à durée déterminée à temps plein, sur des missions de secrétariat comptable et en renfort du poste d'Emilie SURAN en lien avec les territoires.

La charge de travail du premier trimestre 2015, liée à la clôture comptable, oblige à recruter une personne en remplacement. La proposition est de garder Juliette à ½ temps sur la compta-gestion. La mission pourrait contenir :

- Secrétariat comptable, secrétariat du Commissariat aux Comptes,
- Accueil téléphonique,
- Solde des dossiers : festival / saison des alpages / agrifaune
- Autres dossiers techniques si disponibilités.

Le Conseil d'Administration souhaite un prompt rétablissement à Véronique SAVIOZ et valide la proposition du Président et de l'équipe technique.

*Afin de remplacer Véronique SAVIOZ sur le poste de comptabilité, devant l'importance de ne pas prendre du retard dans la période de clôture des comptes, le CA valide le principe d'un remplacement à temps plein. Le temps restant après les tâches de comptabilité-gestion sera affecté à des missions de renfort de l'équipe technique.*

### 2.1.5 Coopération internationale

Rapporteur : Didier VILLARD

Il est entendu que les actions de coopération internationale ne peuvent être engagées que si elles sont en lien avec le projet associatif de la Fédération des Alpes. En particulier, les partenaires dont la Chambre d'Agriculture, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère sont demandeurs d'expertises pastorales, qui nous permettent également de travailler avec eux dans d'autres cadres, au profit des actions iséroises et rhônalpines.

Un projet est en cours à l'initiative de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, qui entretient des relations de coopération avec le Sénégal et le Maroc, et il est attendu de la FAI les points suivants sur le Sénégal, qui restent à préciser :

- Contribuer au bilan critique des unités laitières mises en place par la FAI et à l'analyse de leur devenir.
- Contribuer au repositionnement des systèmes agropastoraux du Ferlo, sous pilotage local par :
  - L'augmentation de la valeur ajoutée des productions agropastorales (évolution des systèmes pour répondre aux enjeux et garantir le renouvellement des ressources),
  - La mobilisation des systèmes d'élevage et des acteurs pastoraux,
  - La prise en considération de la place des femmes dans les systèmes d'élevage et leurs économies,
  - L'expertise sénégalaise acquise et le réseau de relations en place.
- Contribuer à la structuration des organisations de portage de projet en élevage au Sénégal et valorisation des ressources naturelles.
- Formation : relations avec les centres de formation, mobilisation du pastoral dans les formations.

Le correspondant sur les relations internationales à la Chambre d'Agriculture de l'Isère est Monsieur Didier VILLARD, par ailleurs délégué au Conseil d'Administration de la FAI.

Etant donné que la FAI a un historique assez fort au Sénégal, la CA38 voulait savoir si la FAI pouvait être sollicitée pour des travaux communs en matière de développement local.

*Le CA de la FAI est favorable à la démarche liée à la coopération internationale en lien avec les collectivités et se tient attentif à l'avancée de ce projet d'autant qu'il est de nature à renforcer les partenariats avec la Chambre d'Agriculture. Cette action devra rester dans le cadre du projet associatif de la FAI et des capacités d'autofinancement. L'équipe technique reste mobilisée sur ce projet et la recherche de moyens pour y parvenir.*

### 2.1.6 Prix de journée et tarifs FAI

Les prix de journée des salariés de la FAI sont à remettre à jour. L'association n'ayant pas vocation à faire de quelconques bénéfices, il s'agit de garantir la prise en charges des coûts salariaux et des frais inhérents à la structure. Bruno CARAGUEL en explique le calcul, qui permet de reconnaître d'une part le coût de journée du technicien et des frais de structure (matériels, fluides,...) et d'autre part celui de l'assistant(e) qui permet au poste d'exister (gestion administrative, gestion de tâches particulières, accueil et organisation). Seulement 10% des journées des techniciens/ingénieurs sont dédiées à de l'organisation générale et non affectées à des missions spécifiques. De plus, ces coûts de journées sont en phase avec ceux des autres services pastoraux rhônalpins.

<b>Prix de Journée FAI</b>	<b>Journée</b>	<b>1/2 Journée</b>	<b>Journée groupée</b>	<b>Base 7 h avec charges de structure</b>	<b>Tarif "prise en charge chauffeur"/100Km sur distances supérieures à 200Km aller</b>
<b>Contention / intervention spécialisée</b>	580,00 €	300,00 €			105,00 €
<b>Autres journées technicien(ne)s</b>	565,00 €	300,00 €	565,00 €	515,00 €	

	<b>Véhicule</b>	<b>Avec remorque</b>
<b>Déplacements</b>	0,42 €	0,45 €

*Le Conseil d'Administration valide la grille des prix de journée proposée.*

## **2.2 Bilan du contrôle de l'ASP de novembre 2014**

Bruno CARAGUEL et Véronique BORDEL relatent le fait que 2 dossiers de la Fédération des Alpagnes ont été contrôlés sur 2 jours, les 20 et 21 novembre 2014, avec présence de l'enquêteur de l'ASP dans les locaux de la Fédération des Alpagnes, aux Adrets. Le contrôle portait sur deux dossiers (Agrifaune 2013 et Sentiers des Bergers 2012) et consistait en des explorations approfondies des documents et données techniques, administratifs et de la comptabilité. Ces projets mobilisaient notamment du financement FEADER permis par le LEADER Belledonne.

La base de données de suivi des temps de travaux a été très largement mobilisée dans le cadre de ce contrôle. Il ressort de cet outil une réelle fiabilité, efficacité et capacité de justifier les projets et les temps de travail, d'organiser le partage des tâches et des missions dans l'équipe et de faciliter les rapports d'activité. De plus, cet outil a très largement facilité les actions de contrôle.

Véronique BORDEL annonce que le résultat du contrôle de ces dossiers est satisfaisant. Un défaut constaté sur l'un des dossiers est lié à un arrondi de la Région Rhône Alpes qui induit un trop perçu de 281 € de FEADER. Il est possible que le remboursement ne soit pas demandé. Dans tous les cas, il n'est pas imputable à la gestion du projet par la FAI.

*Le contrôle réalisé par l'agent de l'ASP et les très bons résultats montre tout l'intérêt de conserver une bonne rigueur dans la gestion des dossiers de projets. L'outil mis en place et maintenu par Véronique BORDEL montre toute son efficacité, il est à maintenir et à développer, il est vital dans le fonctionnement de la structure.*

## **2.3 Événements 2015 de l'Association (AG, salon des entrepreneurs et journée des alpagistes)**

### 2.3.1 Organisation de l'AG 2015 de la FAI

- Date à caller parmi les 26; 27; 31 mars; 1<sup>er</sup>; 7; 8 avril 2015.
- Lieu : Dans l'ordre de passage, ce peut être la Matheysine, Belledonne ou l'Oisans. L'équipe de la FAI est chargée de contacter les collectivités en capacité d'accueillir l'Assemblée Générale
- CA d'arrêté des comptes et de préparation de l'AG

*Organisation de l'Assemblée Générale 2015 et du CA d'arrêté des comptes : Le CA mandate l'équipe de la FAI qui est chargée de contacter les collectivités partenaires pour l'accueil de l'Assemblée Générale 2015 de la FAI. Le CA d'arrêté des comptes pourrait se tenir à la Combe de Lancey, Florent SALVI prendra les premiers contacts.*

### 2.3.2 Salon des entrepreneurs

En lien avec l'AG, ce salon fonctionne mais ne laisse pas assez de temps aux entreprises qui se mobilisent. La liste des entreprises partenaires est affichée sur le site internet. Les entreprises paient 100€ de participation au frais d'organisation.

Denis REBREYEND pose au CA la question de l'opportunité de continuer, sachant que ce salon :

- Permet aux entreprises de rester associées aux travaux et actions de la FAI et d'être présents dans nos actions, de présenter leurs savoirs faire.
- Ne laisse pas toujours assez de temps aux entreprises pour les échanges

Le CA se demande quelle organisation trouver et comment mieux solliciter les entreprises, comment mobiliser Agro-direct. Le CA propose d'organiser l'apéro au milieu des entreprises.

*Salon des entrepreneurs : Le CA maintien le principe du salon, le coût de la participation et propose qu'un flyer de présentation soit réalisé et adressé avec la convocation.*

### 2.3.3 Journée des alpagistes 2015

Denis REBREYEND rappelle l'importance de ce temps fort de l'été, mais également que les responsables d'alpage ont de moins en moins de disponibilités pour participer à cette journée. Il rappelle que la journée des alpagistes a pour objet de se retrouver sur le terrain en été, autour de réalisations concrètes.

Il propose qu'elle puisse évoluer vers la restitution des formations contention sous forme d'un petit concours d'alpage, avec des actions de contention (entrée en cage de contention, tri...). Il propose de remettre en route les



« concours d'alpage » dont l'objectif pourrait être travaillé dans le projet associatif. Cette action pourrait être conduite en partenariat avec la MSA (Sce prévention des risques professionnels), être conviviale en mobilisant peu de temps de préparation. Pour cela, il conviendrait prendre contact pour 1 alpage bovin accessible en voiture et de caler une date dans la première quinzaine d'août.

*Journée des Alpagistes 2015 : Le CA maintient le principe de la journée et de sa date et l'équipe technique fera des propositions en vue de l'organisation d'un « concours d'alpage » sur le thème de la manipulation des animaux en alpage*

## **2.4 Point sur le fonctionnement des commissions de la FAI**

### 2.4.1 Liste des commissions à présenter avec les objectifs de chacune d'entre elles

Lors du dernier CA de la FAI, il a été proposé que le fonctionnement des commissions soit davantage précisé :

- Liste des commissions et objectifs, fonctionnement
- Liste des Membres des commissions

*Commissions de la FAI : Le CA considère que les commissions conviennent aux actions en cours et permettent de traiter des sujets dont se saisit la Fédération des Alpagnes. En revanche, dans le cadre de la réécriture du projet associatif, il faudra également en redéfinir les missions et manières de travailler.*

### 2.4.2 Décision sur la représentation de la FAI au Conseil de Développement du Grésivaudan (CCPG)

*Conseil de Développement de la Communauté de Communes Le Grésivaudan : La candidature proposée est celle de Baptiste NETTIER, excusé pour ce CA. Au préalable, Bruno CARAGUEL doit vérifier avec le VP de la CCPG que sa candidature au Conseil de Développement soit recevable, dans la mesure où il n'habite pas dans le Grésivaudan.*

## **2.5 Organisation de la réécriture du projet Associatif de la FAI**

Denis REBREYEND rapporte les échanges avec les associations d'éleveurs vétérinaires acquis à l'occasion de l'anniversaire de leur 30 ans et souligne l'intérêt de se doter et de renouveler les projets associatifs.

Il rappelle l'engagement de se doter d'un bilan du projet associatif et de perspectives pour 5 ans.

L'idée est de partir d'un séminaire en mobilisant un CA élargi aux Groupements Pastoraux et de le faire animer par un intervenant extérieur. Les invitations cibleront les membres du CA, les adhérents. Les personnes s'engageront avec un bulletin d'adhésion.

Proposition de calendrier :

- Avant l'AG : le bilan, à la suite d'une journée de séminaire, avec la participation de l'équipe technique, après le 26 janvier et avant le 10 mars, la date idéale est le 27 janvier.
- Présentation à l'AG des termes du bilan et des orientations, avec un débat avec les adhérents ;
- Après l'AG la rédaction des perspectives pour présentation du projet associatif à l'AG 2016

*Afin de conduire la rédaction du nouveau projet associatif à partir du bilan du précédent, le CA est d'accord pour mobiliser un intervenant extérieur si les moyens le permettent. Il mandate le Président et Baptiste NETTIER et l'équipe technique pour organiser un séminaire de bilan avant l'AG, rendre compte aux adhérents de ce bilan et des perspectives lors de l'AG 2015. La rédaction sera formalisée pour la fin de l'année 2015. Ce sera également l'occasion de mobiliser de nouveaux administrateurs.*

## **3 SERVICES AUX ADHERENTS**

### **3.1 Validation des propositions de priorisation des projets d'améliorations pastorales à présenter au financement du Conseil Général**

Rapporteur : Denis REBREYEND

La Commission des Améliorations Pastorales réunie le 18 décembre matin a étudié les demandes de financements présentées à la ligne des améliorations pastorales du CGI, afin de proposer une liste de dossiers prioritaires au Conseil d'Administration.

Cette liste est présentée au Conseil d'Administration de la FAI, mandaté par le Conseil Général de l'Isère pour en valider le contenu avant de le présenter aux élus du Conseil Général.

*Le Conseil d'Administration prend connaissance de la liste des projets présentés par les GP et les AFP. Elle en valide le contenu. Dans la mesure où la liste des projets est supérieure à la capacité de financement de cette ligne du CGI, il convient de prioriser comme ce qui a été proposé par la Commission des Améliorations Pastorales.*

### **3.2 Devenir des crédits dédiés aux améliorations pastorales, Ligne du Conseil Général et règlement d'exemption, Financements FEADER 7.61**

Rapporteur : Denis REBREYEND

#### 3.2.1 Règlement d'exemption du Conseil Général de l'Isère

Le "règlement d'exemption" permet au Conseil Général de l'Isère de financer sa politique d'améliorations pastorales sans mobiliser de cofinancements européens. Il est souple d'usage pour les porteurs de projets, permet de financer les projets portés par les AFP libres, d'intervenir auprès de structures non assujetties à la TVA. La main d'œuvre des GP est également prise en compte.

Le risque était que, suite à la réforme territoriale et à la rédaction du prochain FEADER, cette ligne soit supprimée. En cas de non reconduction, il serait plus difficile d'accompagner les GP, et les AFP libres ne seraient plus éligibles aux crédits d'améliorations pastorales. Une note sur l'intérêt du maintien de ce règlement d'exemption a été portée à connaissance des élus et des techniciens du CGI.

Pour la période 2015-2020, le CGI a fait le choix de relancer un règlement d'exemption afin de poursuivre ses interventions dans les mêmes conditions. La ligne d'investissement est reconduite dans les mêmes montants. Les critères d'accès restent à rédiger mais resteront similaires.

*Règlement d'exemption pour la ligne du Conseil Général dédiée aux Améliorations pastorales : Le Conseil d'Administration prend note de la décision du CGI d'entreprendre les démarches relatives à l'exemption pour la période 2015-2020, précieuse pour les projets portés par les GP et les AFP ; décision qui souligne l'engagement du CGI en faveur des porteurs de projet en alpage.*

#### 3.2.2 Financements FEADER 7.61

Une réunion a été tenue à la DRAAF le 17 décembre 2014 afin de travailler sur les nouvelles fiches-mesures du FEADER. Celle dédiée aux améliorations pastorales est la fiche M 7.61.

Le FEADER sera accessible par appel à projet pour les territoires pastoraux comme l'ont été les PAEc en 2014.

Les premiers territoires pastoraux arrivent au terme de leurs contractualisations PPT et il est nécessaire de donner une suite.

*Les lignes du FEADER dédiées aux améliorations pastorales sont maintenues, mais leur éligibilité reste à préciser et il convient de ne pas prendre de retard, des dossiers sont déjà en attente.*

### **3.3 Premiers éléments de bilan des Plans Pastoraux Territoriaux et repositionnement dès 2015**

Denis REBREYEND rappelle que les territoires pastoraux arrivent en fin de la programmation, la plus grande partie étant sur 2010 – 2015. Les derniers projets sont en cours d'instruction, les évaluations des PPT sont en cours. Il souligne que les nouvelles candidatures sont à présenter durant l'année 2015 pour éviter une année sans capacités budgétaires d'investissement en faveur de espaces pastoraux. Il rappelle les étapes des candidatures à renouveler par les territoires :

- ✓ **Lettre d'intention de candidature à la Région** comprenant des éléments de bilan et une ligne générale de repositionnement : périmètre, enveloppe (approx.) sollicitée, gouvernance à mettre en place.
- ✓ **Réactualisation du diagnostic et réécriture d'un plan d'action** (fiches-actions, enveloppes...). Montant plafonné à 20 000 € financé à 50% par la Région.
- ✓ **Passage en comité régional à l'été 2015** pour un premier Copil fin 2015 si validation.

*Poursuite des PPT : La plus grande partie des territoires pastoraux Isérois ont à renouveler en 2015, s'ils le souhaitent, leurs candidatures PPT, en se manifestant auprès de la Région Rhône Alpes par une lettre d'intention de candidature.*

### 3.4 Bilan des candidatures PAEc

Un gros travail partenarial a été réalisé par les territoires dans le courant de l'été 2014, il permet la prise en considération de tous les alpages du département. Dans le courant de l'automne, la plus grande partie a été retravaillée en soulignant de nouvelles priorités, la reprise des argumentaires en faveur du pastoralisme collectif. Denis REBREYEND a fait, au nom de la FAI, des propositions d'ajustement de plafonds des MAEc destinées aux Groupements Pastoraux à l'intention de Michel GREGOIRE (VP en charge de ce dossier au CRRA) et de M. Gilles PELURSON (DDRAAF), restées sans réponse à ce jour.

Par ailleurs, il faut noter que différentes mesures ont été proposées avec CGI qui en prendra une partie charge financièrement (mesures H09).

*Les réponses aux candidatures des PAEc prévues le 16 décembre 2014 sont reportées au 22 janvier 2015. La FAI reste en attente des réponses au courrier du Président de la FAI relatif à la mise à l'étude de nouveaux plafonds. Pour fin janvier 2015, l'équipe technique de la FAI rencontrera la DDT et le CGI afin d'organiser le travail de contractualisation.*

### 3.5 Structuration des collaborations Régionale et massif des Services pastoraux

Rapporteurs : Baptiste NETTIER et Denis REBREYEND

Dans le cadre de la CIMA, les structures en charge du développement local Pastoral travaillent sur un schéma de structuration des compétences et partenariats, afin de répondre aux besoins de mutualisation exprimés par tous. La FAI et la SEA 74 sont chef de file de cette action. Un consultant a été mandaté sur cette question, il termine son action début 2015. Les premiers partenaires porteurs de cette action sont la FAI, la SEA 73, la SEA 74, l'ADEM, le SUACI. Le CERPAM, le CGET et le CRRA ont été associés à la démarche.

Des rencontres régulières ont été organisées. Les changements qui impactent les relations avec le CRRA sont nombreux et sont liés, entre autres, à la gestion du FEADER, de la PAC et le renouvellement des PPT qui arrivent à terme, aux nouvelles limites régionales qui se dessinent.

- Le 5 novembre 2014, les présidents et les responsables des structures porteuses se sont retrouvés à St Baldoph, sur un premier échange autour des analyses du consultant mandaté.
- Le 9 décembre au Rovaltain, une réunion a permis de rassembler l'ensemble des services pastoraux Rhône Alpin, afin de travailler à ces démarches de structuration, avec un calendrier de mise en œuvre et des éléments de fonctionnement du réseau.

Les axes de travail sont en cours de formalisation autour d'un projet provisoire pour 2015, avec un plan d'action, qui sera débattu le 8 janvier 2015. Il est prévu de rendre le réseau opérationnel dès 2015 et de le doter d'une organisation formelle dès 2016.

Denis REBREYEND et Baptiste NETTIER ont suivi cette action en participant aux réunions et suivi de ces travaux.

*Mise en place du Réseau Pastoral Rhônalpin : Le CA propose de reconduire la participation de Denis REBREYEND et Baptiste NETTIER dans le suivi de cette action en 2015 et leur donne mandat pour engager la FAI dans la démarche de structuration qui se met concrètement en place.*

### 3.6 Equipe d'intervention pastorale en situations difficiles

Rapporteur : Denis REBREYEND

Denis REBREYEND fait état des actions engagées dans ce cadre (brebis mortes, coincées dans la neige...) depuis 2010. Ce groupe composé d'éleveurs, de bergers de vétérinaire, chacun avec leurs capacités et compétences. Les différents services de l'Etat apprécient cette capacité d'intervention et demande à ce qu'elle reste active.

Ces prestations sont facturées, la FAI se chargeant de la mobilisation des intervenants.

Les services de l'Etat, particulièrement en ce qui concerne les éleveurs en difficulté, souhaitent agir davantage sur les amonts et en prévention.

*La question qui se pose est de savoir jusque dans quel cadre l'intervention peut être conduite. Sur la question des urgences, le CA est unanime pour intervenir. Sur les interventions de police, le CA reste en attente de cadrer les partenariats. Pour le CA, il faut être clair sur les conditions d'intervention et les prises de responsabilité. Les actions doivent être conduites sous la responsabilité du commanditaire et au maximum dans la prévention.*

## **4 QUESTIONS DIVERSES**

### **4.1 Participation de Vincent Charrière au CA de la FAI en tant que Berger**

Vincent Charrière rappelle que ce sera sa dernière saison d'alpage même s'il continue de tenir le Gite d'alpage. En ce sens, il souhaite ne pas rester en fonction dans les associations ou il agit en tant que berger. Ainsi, il souhaite présenter sa démission des instances ou il siège en tant que berger.

Guy DURAND entend cette proposition mais souhaite qu'en raison de son expérience, la présence de Vincent est importante, en particulier sur le lien entre pastoralisme et tourisme. En ce sens, il ne souhaite pas laisser Vincent démissionner.

Denis REBREYEND souhaite que Vincent reste au CA de la FAI, car il demeure légitime dans les approches pastorales, avec de la pertinence, avec des regards particuliers. Le CA de la FAI permet de conserver des places pour ce type de compétences. Ceci dit, il souhaite respecter la décision de Vincent.

Vincent souligne apprécie le fonctionnement de la FAI, pour ses espaces de démocratie et les sujets traités. Il est d'accord pour poursuivre son engagement en le repositionnant avec ses nouvelles fonctions et activités.

Florent SALVI souligne les apports en matière de vie montagnarde, de tourisme et d'élevage.

*Le CA intègre la demande de Vincent et trouvera de nouvelles manières de contribuer aux travaux du CA de la FAI et lui permettre ainsi d'agir, mais pas au titre des bergers. La posture de représentation des gestionnaires de gite d'alpage pourrait convenir.*

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30.

\*\*\*\*\*



## Budget Prévisionnel 2014 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	390 263
MS Morgane Walters CDD 4,5 mois / remplacement et appui	11 177
MS Victor Courbon CDD 2 mois / remplacement et appui	5 345
MS Juliette Fortunier CDD 3 mois / remplacement et appui	6 969
Régularisation 13èmes mois sur année en cours ? (brut + charges)	-
Indemnités Morgane Walters en Service Civique	660
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires	9 470
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	7 900
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	9 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	12 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 000
Location des véhicules	17 500
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	12 000
Honoraires commissaire aux comptes	4 300
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
<b>TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets</b> DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	<b>89 295</b>
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	700
Frais financiers	100
Dotations aux amortissements	7 000
Constitution de fonds propres	10 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>644 379 €</b>

28 500

# Budget Prévisionnel 2014

## Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2014	charges externes directement en lien avec les projets
total des	<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>188 373</b>	<b>188 373</b>	<b>53 732</b>
total des	<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>85 652</b>	<b>86 160</b>	<b>29 699</b>
total des	<b>AMO des TP</b>	<b>54 535</b>	<b>47 225</b>	
total des	<b>Appuis Techniques</b>	<b>40 845</b>	<b>75 845</b>	
total des	<b>Prestations de Formation</b>	<b>57 222</b>	<b>62 504</b>	<b>3 028</b>
total des	<b>Etudes Diagnostics</b>	<b>62 406</b>	<b>50 272</b>	<b>770</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>130 458</b>	<b>103 082</b>	
total des	<b>Autres Produits</b>	<b>73 412</b>	<b>79 012</b>	<b>2 066</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>692 902</b>	<b>692 472</b>	<b>89 295</b>

## Budget Prévisionnel 2015 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	395 000
CDD remplacement Julien Vilmant	12 000
CDD renfort équipe technique à l'automne (2 mois)	6 000
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires	10 000
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	9 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	12 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	12 000
Location des véhicules	17 500
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 300
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
<b>TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)</b>	<b>90 000</b>
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 000
Frais financiers	1 000
Dotation aux amortissements	9 000
Constitution de fonds propres	10 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>652 000 €</b>

# Budget Prévisionnel 2015

## Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2015	charges externes directement en lien avec les projets
total des	<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>148 196</b>		<b>42 842</b>
total des	<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>16 667</b>		
total des	<b>AMO des TP</b>	<b>5 195</b>		
total des	<b>Appuis Techniques</b>	<b>28 000</b>		
total des	<b>Prestations de Formation</b>	<b>64 894</b>		<b>2 800</b>
total des	<b>Etudes Diagnostics</b>	<b>153 193</b>		<b>10 470</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>72 792</b>		<b>1 200</b>
total des	<b>Autres Produits</b>	<b>73 313</b>		<b>3 066</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>562 249</b>		<b>60 378</b>



Excusé	Pouvoir	Présence	Représenté par	Titre	NOM	PRENOM	Fonction	STRUCTURE	Fonction au Bureau FAI
<b>Collège des Membres de Droit</b>									
				Mme	BOZONNET	Marie-Claire	Directrice	DDT de l'Isère	
				Mr	JOSSO	Didier	Directeur Adjoint	DDT de l'Isère	
				Mr	COLARDELLE	Claude	Directeur	DDPP de l'Isère	
				Mr	MORRIER	Alexis	Directeur de la DADR	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	BLONDEAU	Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	BOSCH	Christine	Directrice de la DAT	Conseil Général de l'Isère	
			Philippe FAVET	Mr	PRUDHOMME	Patrick	Chargé de mission	Conseil Général de l'Isère	
				Mr	BRUGIERE	Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale	
				Mr	DARLET	Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère	
				Mr	VILLARD	Didier	Représentant	Chambre d'Agriculture de l'Isère	
							Président	GDS de l'Isère	
				Mr	MALAVAL	Grégoire	Directeur	GDS de l'Isère	
				Mr	NETTIER	Baptiste		IRSTEA Grenoble	Vice-Président
								Association des Bergers de l'Isère	
				Mme	LAMOUREUX	Alexandra	Présidente	AAC	
				Mme	ABBA	Audrey	Présidente	ADABEL	
				Mr	HUGONNARD	Olivier	Président	APAO	
			Guy DURAND	Mr	VACHER	Patrick	Président	APAP	
				Mr	HARET	Alain	Président	SITADEL	
				Mr	TROSSERO	Jean François		Représentant de Territoire Pastoral	
				Mr	PICCHIONI	Jean		Personnalité particulièrement qualifiée	Vice-Président
				Mr	OSTIAN	Pierre		Personnalité particulièrement qualifiée	Vice-Président
<b>Collège des Membres Actifs (élus)</b>									
				Mr	ARGOUD	Daniel		Propriétaire foncier	
				Mr	BALLY	Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN	Membre du Bureau
				Mr	BOUVIER	Roland		GP COL DU COQ	Membre du Bureau
				Mr	CHARLES	Bruno	Président	GP EMEINDRAS	
				Mr	CHARRIERE	Vincent	berger et co-gestionnaire de gîte d'alpage		
				Mr	CLARET	Philippe	Président	GP MONTAGNE DE L'AULP	
				Mr	DURAND	Guy		GP MOLIERE	
				Mr	GIRAUD	Roger		Cne COMBE DE LANCEY	
				Mr	GIROUD	Camille	Président	GP PLEYNET	
				Mr	JACQUIN	René	Président	GP MONT FRAIS	Secrétaire
				Mr	JOANNAIS	Didier	Président	GP VALBONNAIS	
				Mr	NIER	Joseph	Président	GP SENEPI	Vice-Président
				Mr	OUGIER	Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS	
				Mr	PLANÇON	Constant	Président	GP COL DE L'HOMME	Membre du Bureau
				Mr	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT	Président
				Mr	SALVI	Florent	Président	GP MONT ST MURY	Trésorier
				Mr	SERRE	Jean Louis		Cne CORDEAC	
				Mr	SILLANS	Jean-Yves		GP CHARMAN SOM	
				Mr	SOLDA	Francis	Président	GP PRE PEYRET	
				Mr	TROUX	Georges		GP MONT ST MURY	Trésorier Adjoint
				Mr	VIAL	Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE	
<b>Collège des Membres Consultatifs</b>									
							Président	ADAM	
							Directeur	AFRAT	
				Mr	CHARRON	Guy	Président	Association Déptale des Communes Forestières de l'Isère	
				Mr	LEGEARD	Jean-Pierre	Président	Association Française de Pastoralisme	
							Président	Association Nationale des Élus de la Montagne	
							Président	CEN ISERE - AVENIR	
				Mr	VEILLET	Bruno	Directeur	CEN ISERE - AVENIR	
				Mr	MARTIN	Xavier	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)	
				Mr	CAPDEVILLE	Franck	Directeur	EPLEFPA de La Côte St André	
				Mr	MICHON	Bernard	Président	Espace Belledonne	
				Mme	GOUIN	Sophie	Directrice	Espace Belledonne	
				Mr	DUFRESNE	Jean-Louis	Président	Fédération des Chasseurs de l'Isère	
				Mr	SIBUT	Patrice	Directeur	Fédération des Chasseurs de l'Isère	
				Mr	PICHOU	Christian	Président	Isère Tourisme	
				Mme	PISSARD	Isabelle	Directrice	Isère Tourisme	
				Mr	MOREL	Roger	Président	Maison des Alpagnes de Besse en Oisans	
				Mr	GUIBAL	Jean	Conservateur	Musée Dauphinois	
				Mr	PICHOU	Christian	Président	Parc National des Ecrins	
				Mr	GALTIER	Bertrand	Directeur	Parc National des Ecrins	
				Mme	GIRAUD	Éliane	Présidente	Parc Naturel Régional de Chartreuse	
				Mr	HANUS	Gérard	Directeur	Parc Naturel Régional de Chartreuse	
				Mme	PIC	Danièle	Présidente	Parc Naturel Régional du Vercors	
				Mr	DELORME	Jean Philippe	Directeur	Parc Naturel Régional du Vercors	
							Chef	RTM de Grenoble	
				Mr	AGRESTI	Nicolas	Directeur déptal	SAFER	
<b>Membres d'Honneur</b>									
				Mr	QUEYRANNE	Jean-Jack	Président	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	GIRAUD	Éliane	Conseillère Régionale	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mr	COTTALORDA	Alain	Président	Conseil Général de l'Isère	
				Mr	NUCCI	Christian	Vice Président	Conseil Général de l'Isère	
							Président	Association des Maires de l'Isère	
				Mr	MERIAUX	Pierre	Conseiller Municipal	Ville de Grenoble	
				Mr	SILLON	Fernand		GP HABERT DE LA DAME	Président d'Honneur
<b>Membres de l'Equipe Technique</b>									
				Mr	CARAGUEL	Bruno			
				Mr	MOULIN	Christophe			
				Mme	BORDEL	Véronique			